
N° 1997-1834 - déplacements et voirie - Rillieux la Pape - ZUP (2° tranche) - Acquisition de diverses parcelles constituant l'assiette des places et voies publiques - Département de l'action foncière - Subdivision Rhône-amont -

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 juin 1997, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Le classement, dans le domaine public communautaire, des voies et places de la ZUP de Rillieux la Pape a été prononcé par une délibération du conseil de communauté en date du 22 septembre 1980.

La régularisation de l'acquisition d'une première tranche de ces places et voies a été effectuée, par la Communauté urbaine, le 24 janvier 1991.

Je vous sou mets le dossier concernant l'acquisition, par la Communauté urbaine, des parcelles de terrain ci-après désignées, qui constituent l'assiette de la deuxième partie des places et des voies ayant été classées :

cadastre	situation	surface (en mètres carrés)
AM 381	côte Bernay	32
AM 489	côte Bernay	1 763
AM 390	côte Bernay	77
AO 320	les Grands Brulets	23
AO 321	les Grands Brulets	341
AO 324	les Grands Brulets	508
AO 330	au Chanet	20
AO 332	au Chanet	646
AO 393	les Semailles	1 442
AO 411	les Verchères	7 583
AO 413	les Verchères	45
AO 414	les Verchères	46
AO 415	les Verchères	593
AO 421	les Verchères	11
AO 444	les Grands Alagniers	8 204
BH 94	les Semailles	1 538
BH 109	les Semailles	532

BH 122	au Bottet	4 893
BH 123	au Bottet	3 164
BH 144	la Suzaye	750
BH 146	la Suzaye	3 116
BH 147	au Montcet	110
BH 151	au Bottet	208
BH168	les Semailles	551
Bh 175	les Semailles	11 321
BH 179	les Semailles	5 661
BH 184	les Semailles	77
BH 185	les Semailles	1
BW 129	les Verchères	6 022
BW 130	les Verchères	172
BH 180	les Semailles	133
AO 376	place Maréchal Juin	232
AO 449	rue de Francfort	179
AO 451	rue de francfort	1 821
AO 459	les Semailles	54
AO 454	place Maréchal Juin	5 530
AO 457	place Maréchal Juin	1 651
AO 469	les Semailles	143
AO 386	avenue Général Leclerc	611
AO 463	avenue Général Leclerc	202
AO 396	les Semailles	93
AO 460	vers la place Maréchal Juin	39
BH 174	avenue des Nations	1 966
BY 149	place Boileau	1 574
BY 151	place Boileau	1 016
Bx 274	rue Alexandre Dumas	3 494
BX 200	rue Alexandre Dumas	7

BH 116	au Bottet	525
BH 218	les Semailles	164
BH 225	les Semailles	80
BH 216	au Bottet	62
BH 227	au Bottet	4 923
BH 223	au Bottet	95
BH 222	au Bottet	266
BH 220	les Semailles	127
AD 885	les Chartroux (derrière BP)	2 031
AC 685	les Allagniers (rue Le Nôtre)	2 494
AC 698	les Allagniers	519
AO 433	rue Jacques Prévert	354
total		89 835

Aux termes du compromis qui vous est présenté, la Société d'équipement du département de l'Ain céderait gratuitement lesdites parcelles à la Communauté urbaine ;

B - Propose d'approuver ce compromis et de l'autoriser à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir ;

Vu ledit compromis ;

Vu la délibération d'un précédent conseil en date du 22 septembre 1980 ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

Approuve ce compromis et autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,